

Musée Beaulne de Coaticook

Le renvoi du directeur soulève des vagues

Jean-François GAGNON

Coaticook

Un groupe de citoyens mécontents du renvoi de l'ex-directeur du Musée Beaulne, de Coaticook, Pierre Jean, viennent d'envoyer une missive à diverses organisations, dans le but de leur faire connaître leur mécontentement au sujet du congédiement de cet homme.

L'envoi de la lettre est une initiative d'un groupe d'anciens membres du conseil d'administration et employés du Musée Beaulne, ainsi que de bénévoles de l'endroit.

Parmi les 15 signataires de la lettre, les Coaticookois Suzanne Lavoie et Yves Morissette, qui ont publiquement offert leur appui à M. Jean, au cours des dernières semaines. L'ancien journaliste du Progrès de Coaticook, Lauréat Bélanger, a aussi signé la lettre.

L'écrit a entre autres été acheminé au conseil municipal de Coaticook ainsi qu'au représentant régional des Affaires culturelles.

Mentionnons, à cet effet, que la Ville de Coaticook et le gouvernement québécois sont largement impliqués dans le financement de l'organisme culturel coaticookois.

Quant à M. Jean, il refuse de commenter son congédiement.

Le contenu de la lettre

«Les circonstances ayant entouré ce renvoi nous paraissent comme l'aboutissement de vieux contentieux, perdurant depuis des années, est-il écrit dans la lettre. Ce n'était pas d'hier que des personnes, ayant siégé ou siégé encore au conseil d'administration du musée, ne manquaient pas une occasion de harceler ou d'écraser M. Jean.»

«Les motifs invoqués pour son renvoi nous apparaissent farfelus», est-il aussi souligné dans le texte.

Par ailleurs, se retrouvent dans l'écrit, plusieurs questions, au sujet desquelles les signataires entendent avoir réponses. Et «nous n'avons pas l'intention de nous satisfaire de réponses vagues», avertit-on.

Il est finalement inscrit, dans le texte, que la démarche, auprès de la Ville et du représentant du gouvernement québécois, a pour but «le bien du musée».

Drolet attend pour répondre

Conseillère représentant la Ville de Coaticook, au sein du conseil d'administration du Musée Beaulne, Madeleine Drolet s'est dit fatiguée, plus tôt cette semaine, que l'on ressassé encore cette histoire de congédiement, remontant à plus de deux mois.

Il faut cependant dire que l'on aurait tenté d'ébruiter le moins possible le congédiement de l'ex-directeur, ayant été en poste quelque 22 années, à la tête du musée coaticookois.

De cette manière, plusieurs personnes n'ont appris ce renvoi qu'au cours des toutes dernières semaines, expliquant probablement l'actuel branle-bas de combat.

N'ayant pas voulu répondre publiquement aux signataires de l'envoi, mercredi, la conseillère municipale a semblé surprise que des gens sortent tout d'un coup de l'ombre, pour dénoncer cette action posée par le conseil d'administration de l'organisme.

«Où étaient-ils, lors de la dernière assemblée générale annuelle du Musée, en août dernier? Nous avons fait état de ce dossier devant public», a-t-elle remarqué.

«Certes, je n'étais pas à cette assemblée générale annuelle, a admis Suzanne Lavoie, membre-fondatrice du conseil d'administration du musée coaticookois. Mais cette année, on ne m'avait pas invitée, ni par téléphone ou ni par lettre, comme c'était habituellement le cas, à cette activité.»

«J'ai même appris qu'on a tenté de remplir la salle, au moment de cette assemblée, qu'avec des gens favorables au congédiement de M. Jean», a continué la dame.

Une ex-employée à la défense de l'ex-directeur

Coaticook

Une ex-employée du Musée Beaulne, de Coaticook, Annie Lafaille, affirme qu'on a tenté de lui faire des dires des choses qui auraient pu faciliter le renvoi de Pierre Jean, ex-directeur de l'organisme coaticookois. Cela se passait quelques semaines avant le congédiement de l'homme, par le conseil d'administration du musée.



Annie Lafaille

La jeune femme, de 26 ans, soutient que c'est la présidente du conseil d'administration du musée coaticookois, Agathe Garceau-Perron, qui lui aurait téléphoné, dans le but de recueillir des aveux compromettants pour M. Jean.

Sans vouloir révéler les insinuations auxquelles se seraient prêtées Mme Garceau-Perron, Annie Lafaille mentionne que la présidente a tenté de lui faire avouer des choses qui n'avaient aucun fondement réel.

La discussion entre elle et la présidente, de l'organisme coaticookois, se serait d'ailleurs mal terminée. «J'ai carrément dû lui raccrocher la ligne au nez. Je n'étais plus capable de supporter ses tractations, tout à fait saugrenues», note-t-elle.

Mme Lafaille a oeuvré pendant quatre étés, au Musée Beaulne, de Coaticook, de même que les week-ends durant autant d'années. Elle n'a que des bons mots, pour M. Jean.

«C'était un homme dynamique, professionnel, affirme-t-elle. Il était totalement dédié à son boulot de directeur. Je l'ai régulièrement vu travailler en soirée, sur semaine, au musée.»

«Il aimait certes beaucoup ce lieu de conservation du patrimoine. Et ça paraissait dans ce qu'il faisait», considère-t-elle.

Pas responsable

Annie Lafaille ne croit donc pas que Pierre Jean puisse être responsable de la perte de vitesse du Musée Beaulne, dont l'achalandage se trouverait en baisse, depuis quelques années.

D'ailleurs, Suzanne Lafaille, membre-fondatrice du Musée Beaulne, est d'accord, sur ce point, avec l'ex-employée de l'organisme culturel coaticookois.

«On ne pouvait le rendre responsable d'une situation qui s'observe dans les musées de toute la province. C'est vrai, il ne faut pas s'en cacher, les gens les fréquentent de moins en moins», de maintenir la dame.



Photo La Tribune, Jean-François Gagnon
Plusieurs citoyens ont signé une lettre, envoyée à diverses organisations, questionnant non seulement le renvoi de l'ex-directeur du Musée Beaulne, de Coaticook, M. Pierre Jean, mais fustigeant aussi ses auteurs.



Grand Am 2000. Pas besoin de lui demander gentiment.

Comptant	Mensualité
0 \$	358 \$
1979 \$	298 \$
3302 \$	258 \$



258 \$/mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

20 698 \$
à l'achat**

4,9%
à l'achat***

Elle n'a pas juste l'air sportif, elle vous met aux commandes.

- Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Siège arrière à dossier divisé rabattable
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Climatiseur
- Verrouillage automatique des portes
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable
- Dispositif antivol PASSLock



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Grand Am SE 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. ** À l'achat, préparation incluse, transport (720 \$) et taxes en sus. *** Taux de financement de 4,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 4,9 % : 48 versements de 459,68 \$, coût en intérêts de 2 064,64 \$, coût total : 22 064,64 \$. ** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Grand Am. La passion de conduire.

Les petits plaisirs de la vie pour les aînés

Sylvie PION

Windsor

Jeux, musique, danse et gâteries, voilà le programme d'activités concoctées à l'intention des personnes âgées par le Centre régional Le Bel âge de Windsor. Par cette fête spéciale baptisée Les petits plaisirs de la vie, les organisateurs veulent mettre un peu de soleil dans la vie des gens qui ont moins l'occasion de sortir et de se divertir.

L'événement, qui se déroulera au Bel âge le dimanche 14 novembre prochain, s'adresse aux aînés de la région de Windsor. Il est organisé par le centre régional Le Bel âge et ses partenaires dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées. Conseiller municipal et président du Bel âge, M. Alphée Gagnon précise que l'on organise cette fête notamment pour les personnes âgées qui demeurent dans les résidences de personnes âgées de Windsor et des environs, de même qu'au Pavillon Saint-Louis (hôpital) du

Carrefour de la santé et des services sociaux du Val Saint-François.

«Le Bel âge a des partenaires pour cette activité, dont l'hôpital Saint-Louis et le Centre des femmes. Nous voulons donner un bel après-midi à ces gens et changer la routine de la vie. Nous voulons mettre l'accent sur les gens qui n'ont pas de loisirs, qui restent à la maison. On s'organise pour être capable de sortir ces gens et de les divertir. Nous invitons aussi les membres de leur famille qui vont habituellement les visiter à l'hôpital ou aux résidences à venir avec eux», dit-il.

Une programmation a été établie de concert avec le responsable des loisirs du Pavillon Saint-Louis, Charles Lachance. Ainsi, l'animation de cet après-midi sera assurée par M. Lachance et Sandra Fradette du Centre des femmes du Val Saint-François. «Ils feront des jeux et nous aurons des chants et de la musique avec Louis Morel. Nous servirons un goûter, avec des breuvages et des biscuits. Nous mettrons des moyens de transport à la dis-

position des gens pour les aider à se véhiculer. Le transport adapté pour les personnes en fauteuils roulants, Trans Appel, doit également être présent», mentionne M. Gagnon.

Les organisateurs ont pensé à la sécurité des personnes qui prendront part à l'événement en s'assurant d'avoir sur place des infirmières, de même que des représentants de l'Ambulance Saint-Jean. Alphée Gagnon précise qu'une expérience semblable avait été réalisée il y a trois ans. Il explique que l'événement s'adressait alors à un moins grand nombre de personnes. Quelque 150 personnes âgées avaient néanmoins pris part à cette activité réalisée durant un journée de la semaine.

Membre du conseil municipal, Jean-Pierre Bibeau révèle qu'un comité est en place pour voir au bon déroulement de cette fête des aînés. AEM. Gagnon n'a parlé de ce projet et l'on s'est dit que l'on pourrait répéter l'événement. Nous avons un super bon comité où les gens s'impliquent, c'est une organisation du tonnerre. C'est en fait de rendre aux personnes âgées tout ce qu'elles ont fait pour nousAF, conclut-il. L'expérience pourrait être renouvelée si elle s'avère concluante.



Photo La Tribune, Sylvie Pion

Plusieurs personnes mettent la main à la pâte pour préparer la fête en faveur des personnes âgées, dont Jeanne Nadeau qui est accompagnée des conseillers municipaux Jean-Pierre Bibeau et Alphée Gagnon, ce dernier étant également président du Bel âge.

Pour aider les chômeurs et les travailleurs autonomes

Le député Jean-Guy Chrétien dépose trois projets de loi

Ronald MARTEL
Lac-Mégantic

Conscient que les nouvelles réalités du monde du travail moderne font une large part aux travailleurs autonomes, le député de Frontenac-Mégantic à la Chambre des communes, Jean-Guy Chrétien, croit que ces travailleurs ont droit à la même protection que ceux travaillant au sein d'une entreprise.

C'est pourquoi il a uni ses efforts au député de Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques, et porte-parole du Bloc Québécois en matière de Développement des ressources humaines, Paul Crête, pour déposer trois projets de loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi.

Le premier projet de loi vise à élargir le régime d'assurance-emploi, sur une base volontaire, aux travailleurs autonomes. Le deuxième, pour sa part, élimine le délai de carence de deux semaines pendant lequel un prestataire n'est pas admissible au bénéfice des

prestations d'assurance-emploi, pour permettre à ces personnes d'avoir accès aux prestations dès leur première journée de chômage.

«Ce délai de carence n'a aucune raison d'être, sinon d'engraisser le surplus déjà farineux de la caisse d'assurance-emploi», de faire valoir le député Chrétien. «Le délai de carence dans la plupart des États américains est deux fois moins long qu'au Canada, et plusieurs pays européens n'en ont aucun.»

Enfin, le troisième projet de loi consiste à amender la Loi sur l'assurance-emploi de manière à ce que les prestations versées représentent réellement 55 pour cent du salaire gagné par le cotisant, en éliminant du calcul des prestations les nombreuses règles qui diminuent le montant auquel les prestataires ont droit.

Il s'agit là d'un nouveau dépôt de ces documents législatifs, puisque la prorogation de la Chambre des communes par les libéraux avait fait en sorte que tous les projets de loi laissés en suspens au moment de la fin des travaux parlementaires, en juin dernier,

Priorités pour le prochain budget fédéral La santé et la réduction d'impôts

Lac-Mégantic (RM)

Les priorités des gens du comté de Frontenac-Mégantic, concernant le prochain budget fédéral, concernant la santé, les réductions d'impôts et

la lutte contre la pauvreté.

Tel est le résultat des consultations publiques menées au cours des dernières semaines par le député bloquiste de Frontenac-Mégantic à la Chambre des communes, Jean-Guy Chrétien. Quelque 450 personnes de la circonscription ont participé à la démarche du député.

«La population de mon comté a participé avec enthousiasme à cette consultation. J'ai envoyé plusieurs centaines de cahiers de consultation aux électeurs, aux municipalités présentes sur le territoire et aux différents organismes et associations de la circonscription. La réponse du public fut exceptionnelle», de déclarer M. Chrétien.

La majorité des participants ont suggéré des réductions d'impôts, l'augmentation des transferts fédéraux aux provinces en matière de santé et de programmes sociaux, et la bonification du régime d'assurance-emploi. Pour plusieurs, la réduction de la dette devrait être la principale préoccupation du gouvernement fédéral.

Localement, les personnes ont suggéré de ramener le train dans la région de l'Amiante, de même que l'amélioration des réseaux d'égouts et d'aqueduc par le biais d'un programme d'infrastructures, et le soutien à l'industrie touristique.

«Le gouvernement fédéral doit tenir compte des suggestions de la population. Chose certaine, nous serons là pour défendre le point de vue des Québécois auprès du ministre des Finances. Et ce dernier a tout intérêt à ne pas faire la sourde oreille, car ce serait au mépris de la volonté populaire clairement exprimée par ces consultations», de conclure le député.

VOTRE MAISON EST-ELLE ÉQUIPÉE POUR L'AN 2000?

GÉNÉRATRICES 10KW 120 / 240 Volts
5,5KW également en inventaire (aubaines)

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

Seulement **167 \$ / mois (24 mois)** taxes incluses

RABAIS 100\$ 1 coupon par achat

à l'achat d'une génératrice 10 KW, 120/240 volts, Groban

SURPLEC DATE LIMITE : 22 DÉCEMBRE 99

Marque Groban robuste et fiable. Moteur Briggs & Stratton garanti 2 ans

SURPLEC Sortie 137 Autoroutes 10-55
Saint-Élie-d'Orford (819) 821-3636
Partout au Québec 1-800-663-0050
du lundi au vendredi

Bonjour les petites annonces, France pour vous aider...

Je vous aide à rejoindre plus de 115 000 acheteurs chaque jour

564-0999
1 800 567-6955

LES PETITES ANNONCES DE
LaTribune

Vous rénovez? Pensez escaliers!

ESCALIERS Intérieurs de bois franc réalisés selon vos exigences

SERVICE d'installation **TRAVAIL** de qualité

Escatek Inc.

LE SPÉCIALISTE DE L'ESCALIER EN ESTRIE et c'est le patron qui vous sert!

RBQ : 8103-3409-07

Nouveau! Salles de montre
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

2519, chemin des Écossais Tél. : (819) 346-8478 - Téléc. : (819) 346-0020

PIRELLI Sans maîtrise, la puissance n'est rien

WINTER 160 SD

À partir de 51.95 \$ installé

UNIPNEU Depuis plus de 20 ans **Le Relais** vous tient à la route

11, rue Léger, Sherbrooke Tél. : 566-7722

MÉGA BAZAR DE SPORTS D'HIVER du 10 au 14 novembre

Organisé par l'équipe de ski Vert & Or de l'Université de Sherbrooke en collaboration avec Éconosports.

Endroit : Éconosports, 1567, rue King Ouest à Sherbrooke

Achat et vente d'équipements usagés ou presque neufs de sports d'hiver.

Réception des marchandises : mercredi 10 novembre au vendredi 12 novembre de 9 h à 21 h

Ventes : samedi 13 novembre de 9 h à 17 h et dimanche 14 novembre de 11 h à 17 h

INFORMATION : 346-4050



07134

200e anniversaire de Dudswell

Beaucoup d'activités au cours de l'an 2000

René-Charles QUIRION

Dudswell

Pour souligner le 200e anniversaire de l'arrivée du fondateur du Canton de Dudswell, John Bishop, près de 60 activités seront organisées aux quatre coins de la municipalité au cours de l'an 2000.

Le co-président du comité organisateur de l'événement, André Lessard, estime qu'environ 10 000 personnes devraient se rendre à Dudswell pendant les festivités.

«Nous avons un budget global de 67 000 \$. Nous espérons que les gens répondront en grand nombre», indique M. Lessard.

Les festivités du 200e anniversaire de l'arrivée de John Bishop débuteront le 15 janvier prochain avec un bal d'ouverture au centre communautaire de Marbelton. Les participants retourneront 200 ans en arrière avec une ambiance d'époque. M. Lessard explique que tous les invités vont revêtir leur costume d'époque. Même la musique, l'éclairage et les boissons rappelleront le début du 19e siècle.

«Au bal d'ouverture, nous reviendrons 200 ans en arrière. La salle sera éclairée aux chandelles. Les gens se sentiront vraiment dans l'ambiance de l'époque de John Bishop», affirme André Lessard.

Au mois de mai prochain, une chorégraphie avec près de 200 participants aura lieu au terrain Le Sommet du golf de l'endroit. Pour cette activité le comité organisateur s'attend à accueillir quelque 2000 personnes.

C'est du 21 au 23 juillet 2000, que les festivités vont s'intensifier. A cette occasion, les organisateurs ont prévu des grandes retrouvailles pour les anciens de Dudswell. Lors de cette fin de semaine, une plaque commémorative sera dévoilée.

«Nous allons organiser un grand défilé où tous les moyens de transport des deux derniers siècles seront représentés», mentionne André Lessard.

Comme activité marquante, notons également le concert rock dans la carrière 4 de Graybec. André Lessard ne peut confirmer le nom des musiciens, il assure, par contre, que le groupe ou l'artiste en sera un de bonne renommée au Québec.

Le symposium des artistes sera un autre moment fort des fêtes du 200e de l'arrivée de John Bishop. Vingt artistes professionnels de différentes villes viendront peindre les plus beaux coins de Dudswell les 12 et 13 août.

Le maire de Dudswell, Marc Latulippe, indique que ces festivités ne pouvaient tomber dans un meilleur moment.

«Ces fêtes permettront de regrouper les citoyens de la nouvelle municipalité fusionnée en 1997. Nous n'avons pas de problème majeur, mais ce sera une bonne occasion d'unifier la population dans une activité commune», explique M. Latulippe.

Le maire de Dudswell voit en ces activités une occasion pour les nouveaux résidents de la municipalité de s'intégrer au milieu de vie. Pour lui, il est essentiel d'impliquer du sang neuf.

Opération «Peigne fin» en Chaudière-Appalaches

Résultats préoccupants sur l'état des camions lourds

Nelson FECTEAU

Thetford Mines

Des 201 camions lourds qui ont été interceptés sur la route 73, près des frontières américaines de Saint-Théophile, moins de la moitié soit 96 étaient conformes en tout point à la réglementation.

Ce sont là les résultats de l'opération Peigne fin menée du 25 au 29 octobre 1999 par le Service du contrôle du transport routier de Chaudière-Appalaches et la Gendarmerie royale du Canada, résultats qui sont qualifiés de préoccupants par la Société de l'assurance automobile du Québec.

Des avis d'infraction ont été émis en vertu du non-respect de la réglementation relative aux charges et dimensions (53), au registre des heures de conduite et de travail (8), à l'immatriculation (11), au permis de conduire (2), au certificat de vérification (10) et à la Loi sur les propriétaires et exploitants de véhicules lourds (12).

Au chapitre de l'état mécanique des véhicules, 24 camions lourds qui représentaient un danger réel pour les usagers de la route ont été retirés de la circulation en raison de défauts mécaniques majeurs. Par ailleurs, des défauts mécaniques mineurs nécessitant des réparations dans les 48 heures ont été décelés sur 47 véhicules.

Le territoire Chaudière-Appalaches dont fait partie la MRC de L'Amiante sera le site d'autres opérations de contrôle du genre au cours des prochaines semaines. C'est le Service du contrôle du transport routier de Chaudière-Appalaches qui en a émis l'avis.

Marc Latulippe estime que les fêtes entourant le 200e anniversaire de l'arrivée de John Bishop permettront de rapprocher les anglophones et les francophones de la municipalité.

«Plusieurs anciens viendront nous visiter. C'est une occasion pour l'Association touristique et patrimoniale de Dudswell de montrer son savoir-faire. La coordonnatrice Nancy Duchesne et tout le comité font du bon travail pour mettre en valeur les beautés du territoire», poursuit Marc Latulippe.



Photo La Tribune, René-Charles Quirion
Le comité exécutif des fêtes du 200e de Dudswell: à l'avant Hélène Leroux et la coprésidente, Évelyne B. Lessard, et à l'arrière le coprésident, André Lessard, le maire de Dudswell, Marc Latulippe, Lorraine Lemelin et Jeanne-d'Arc Labbé.

MAYTAG

SE FAIT LAVER!

jusqu'à **250 dollars de RABAIS** pour la qualité **MAYTAG**



PERFORMA
1149\$
l'ensemble

ATLANTIS
1499\$
l'ensemble

NEPTUNE
2099\$
l'ensemble

LAVE-VAISSELLE
MAYTAG
pour le prix d'un lave-vaisselle ORDINAIRE

LAVAGE EXCEPTIONNEL • ÉCONOMIE D'EAU ET D'ÉNERGIE • FINI LE PRÉLAVAGE

COMBIEN D'ANNÉES VOULEZ-VOUS POUR PAYER?
Grâce à sa durabilité c'est réglé pour les **15 prochaines années**

• Garantie
• Livraison
• Installation
TOUT EST INCLUS*

NOUS ACCEPTERONS VOS MISES DE CÔTÉ.

NOUS ACHÈTERONS VOS VIEUX ÉLECTROMÉNAGERS.

Service de l'Estrée

www.servicedelestrie.com

Ouvert le dimanche

Les Spécialistes de l'ÉLECTROMÉNAGER

SHERBROOKE
225, rue Wellington Sud 3151, boul. de Portland
563-0563 563-2920

DRUMMONDVILLE
455, boul. St-Joseph
475-9777

* Pour un temps limité, jusqu'à 250 \$ de rabais sur un ensemble Maytag. Installation gratuite excluant les lave-vaisselle. Détails en magasin.

Vêtements Reflet 2000 ajoute une corde à son arc

Sylvie PION

Asbestos

Avec la collaboration du Comité de promotion industrielle d'Asbestos (CPIA), l'entreprise Vêtements Reflet 2000 ajoute une corde à son arc avec VR2, division coupe. La construction d'une nouvelle bâtisse totalise un investissement de 350 000 \$ pour le CPIA et ses partenaires qui s'impliquent ainsi dans un deuxième projet de construction d'un bâtiment répondant aux besoins d'entrepreneurs.

Installée dans le parc industriel, l'entreprise se spécialise dans les vêtements teints ou délavés après la confection. Elle assure déjà des contrats pour des clients répartis au Canada et aux États-Unis. Elle fait affaires avec des sous-traitants pour la confection de vêtements. Avec l'ajout de VR2, division coupe, dans une autre bâtisse, elle complète ses activités en ayant des services intégrés et évite ainsi de confier certaines opérations à l'extérieur de la région.

Ainsi, la coupe des tissus qui était confiée à des entreprises de la région de Montréal et de St-Hyacinthe est désormais réalisée à Asbestos. Directeur général de VR2, division coupe, M. Stéphane Fréchette précise que dans la nouvelle bâtisse construite dans le parc industriel, on retrouve la coupe des tissus et la finition. «Ainsi, nous taillons les morceaux ici et les contracteurs viennent ensuite les chercher pour les assembler. Certains morceaux vont à la broderie et à la teinture et reviennent ici pour la finition du vêtement. Ils sont étiquetés et livrés ensuite aux clients. Avec cette nouvelle bâtisse, c'est vraiment un produit fini que l'on offre.

Cela nous permet de ne plus d'avoir à faire à Montréal en concentrant tout dans le même coin. Le délai pour le client est moins long», dit-il.

En plus de répondre aux besoins de Vêtements Reflet 2000, VR2, division coupe pourra combler les besoins d'entreprises qui font faire notamment le taillage des pièces à Montréal. En plus de suivre de près toutes les étapes et la qualité de son produit, le promoteur crée de nouveaux emplois. On prévoit que d'ici une semaine, trente personnes seront à l'oeuvre dans la bâtisse.

Président de VR2, division coupe, M. Luc Bernier souligne l'apport du Comité de promotion industrielle et de ses partenaires dans la réalisation du projet. Le comité s'y est impliqué tel qu'il l'a fait il y a quelques mois avec la construction d'une bâtisse pour ABS Remorques. Cette fois, un investissement de 350 000 \$ a été nécessaire pour construire la bâtisse de VR2, division coupe. «Ce local tout neuf qu'occupe VR2 est de 160 pieds carrés sur 80, pour un total de 12 800 pieds carrés. La bâtisse a été construite pour s'adapter aux besoins de l'entreprise et l'investissement a été fait avec des partenaires, dont la Caisse populaire, la Société d'aide au développement de la collectivité, le Fonds de développement industriel de Richmond-Wolfe et la Ville d'Asbestos», explique le président du Comité de promotion industrielle d'Asbestos, Yves Legault.

La nouvelle bâtisse est donc louée à VR2, division coupe, qui dispose d'un bail de sept ans. «Le comité est propriétaire de la bâtisse et l'entreprise paie un loyer équivalant à nos dépenses. Toutefois, l'entrepreneur peut décider d'acheter le bâtiment au solde des hypothèques.»

Photo La Tribune
Sylvie Pion

Yves Legault, président du Comité de promotion industrielle d'Asbestos, Luc Bernier, président de VR2, division coupe, Louise Moisan-Coulombe, maîtresse d'Asbestos et Stéphane Fréchette, directeur général de VR2, division coupe, étaient heureux d'annoncer la construction d'une nouvelle bâtisse industrielle.

Yves Legault rappelle que le CPIA est né d'un comité qui était davantage voué à la gestion de bâtiments industriels. Or, il aborde maintenant le nouveau millénaire avec une mission modifiée et mieux adaptée aux besoins des promoteurs ayant choisi d'investir dans la région. «Notre souci de diversification économique, allié à la venue d'une usine importante de production de magnésium à Asbestos, ont amené le Comité de promotion à redéfinir ses orientations et ses actions dans le développement économique industriel. No-

tre mission est d'offrir des outils pour la promotion du développement industriel d'Asbestos et de faciliter les démarches des entrepreneurs pour la réalisation de leur projet d'implantation», mentionne-t-il.

Pour atteindre ses objectifs, le comité dispose de différents moyens, soit d'offrir des espaces industriels, de faciliter la recherche de locaux, allant jusqu'à la construction de bâtisses. L'élaboration de projet de financement avec des partenaires associés au développement économique de même que la mise

en valeur des programmes incitatifs existants pour la réalisation d'un projet d'implantation figurent parmi les moyens. Selon Yves Legault, le CPIA vise à faciliter la tâche des entrepreneurs. «Ce qui est bien, c'est que les deux premières constructions réalisées l'ont été pour des promoteurs de chez nous qui restent dans la région et créent des emplois additionnels. Les bons entrepreneurs sont une denrée rare, il est donc important de leur faciliter la tâche», conclut-il.

www.maisonalouette.com

Commandez votre maison neuve maintenant pour livraison en 2000 et recevez un rabais du manufacturier de

6%



Certaines conditions s'appliquent, mais ce rabais de 6% est réel.

Agissez maintenant!
Quantité limitée

LES MAISONS 316, rue Principale Ouest
Apouette Ste-Anne-de-la-Rochelle
HOMES (450) 539-3100

Licence RBQ : 2843-8877-09



SÉMINAIRE DE SHERBROOKE

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT PRIVÉE

SECONDAIRE ET COLLÉGIAL

SECONDAIRE

Portes
Ouvvertes7 et 21 nov.
1999

13 h

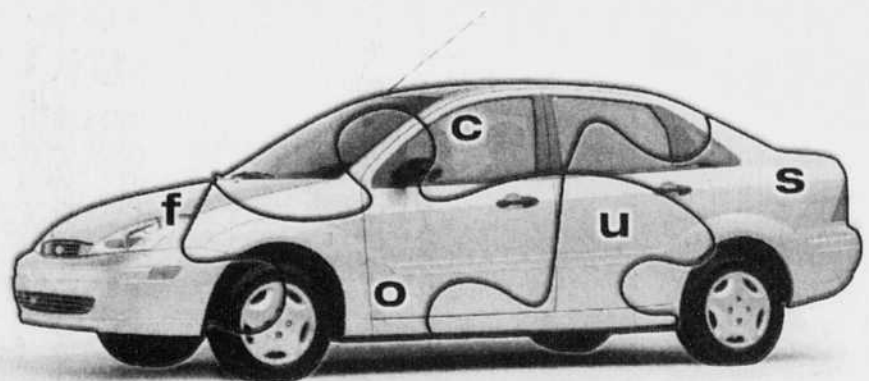
Programme d'Enrichissement
(PEP)
à l'École

Un monde à ta portée!

TIRAGES
4000 \$
en prix
dont un ordinateur

INFORMATION : 563-2050

focus mordicus!



Participez au concours «focus mordicus» à TVA et courez la chance de gagner la location d'une ford focus berline pendant 24 mois.*

Il suffit de mettre les pièces du casse-tête en place en regardant TVA chaque jour de la semaine. Notez le nom et la date des émissions au cours desquelles apparaissent les lettres formant le mot **focus**, remplissez la carte de jeu ci-contre et retournez-la à : Concours **focus** mordicus, C. P. 2300, succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K6. Le 12 novembre 1999, un tirage au sort aura lieu pour choisir 10 participants, lesquels seront invités à l'émission «Le poing J» du 29 novembre 1999 afin de déterminer le grand gagnant de la ford **focus**. Ne vous cassez plus la tête : regardez TVA et participez à «focus mordicus».

Carte de jeu du concours «focus mordicus» au réseau TVA

f _____ / / /
o _____ / / /
c _____ / / /
u _____ / / /
s _____ / / /

Nom: _____
Adresse: _____
App. _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél. (dom.) _____ Tél. (trav.) _____

TVA Ford LaTribune

Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus et détenteurs d'un permis de conduire en règle. Aucune reproduction de la carte de jeu acceptée. Vous pouvez vous procurer le règlement à TVA. * Location de 24 mois sans frais; valeur approximative de 8 500 \$. Immatriculation et assurances aux frais du gagnant.

Vin-mode du millénaire

simons

Des tableaux-mode et des vins pour célébrer l'arrivée de l'an 2000...
...de l'après-ski à la nuit du nouvel an.

Le 9 novembre à 19 h 00
à la Maison Simons
du Carrefour de l'Estrie

Animation : Diane Martin
Président d'honneur : Peter Simons

- 150 \$ pour 2 personnes
- Tirage d'une caisse de vin, gracieuseté de Vins Philippe Dandurand et d'une garde-robe de 500 \$ chez Simons

Billets : 820-6450

Levez votre verre à la santé!

Les profits seront versés à la Fondation du CUSE

la maison
simonsFONDATION
CENTRE UNIVERSITAIRE
DE SANTÉ DE L'ESTRIE

Expo-démo de guitares fabriquées par des luthiers au Centre d'Art de Richmond

Un événement culturel hors de l'ordinaire

Guy MARCHAND.

Richmond

Le Centre d'Art de Richmond sera le site d'un événement culturel hors de l'ordinaire le dimanche 7 novembre prochain alors qu'il recevra une exposition de guitares fabriquées par des luthiers provenant des Cantons de l'Est et de la province, laquelle sera doublée d'une démonstration de la part de guitaristes professionnels.

Ce concept original et innovateur a été mis sur pied par Marc Paradis, un guitariste passionné en collaboration avec le Centre d'Art de Richmond. Il désire par cette activité faire connaître le travail exceptionnel des luthiers et aussi mettre en évidence le talent des guitaristes de la région.

«Il s'agit d'un événement unique, qui ne s'est jamais fait ailleurs», a-t-il déclaré. «Cet événement se veut une occasion d'échange entre les différents luthiers et musiciens et pour le public, il va s'agir d'une belle occasion de constater l'expertise et la haute qualité de fabrication des luthiers québécois, un métier méconnu mais très professionnel», a-t-il ajouté.

Luthiers

Parmi les luthiers qui seront sur place pour exposer leurs œuvres, il y aura Jean Rompré de Drummondville, Marc Saumier de Kingsbury, Bruno Boutin, Mario Beauregard, Marc Chicoine de Sherbrooke, Paul Stephan de Lennoxville, Martin Proteau et Mario St-Pierre de Richmond.

Les gens pourront voir des guitares de très haute qualité, dont les prix peuvent varier entre 1000 dollars et 4000 dollars. Deux dizaines de spécimens différents allant des guitares acoustiques, classiques et électriques seront en montre.

«Ce sont des instruments fabriqués sur mesure et ils sont uniques en leur genre», a indiqué un des luthiers Jean Rompré. «La fabrication peut nécessiter de 100 à 200 heures de travail pour une guitare seulement», a-t-il dit tout en signalant la qualité de produits fabriqués au Québec.

Signalons que les luthiers utilisent différentes essences de bois, provenant des Cantons de l'Est en passant par l'Amérique du Sud, du Nord, d'Afrique et d'Asie, pour fabriquer leurs guitares. On parle d'érable, d'acajou, de bois de rose indien, de cocobolo, de purple heart, de zébrano, d'ébène, de cèdre et bien d'autres.

Métallurgie Magnola

Le CCPMU voit le jour

Sylvie PION

Asbestos

À fin d'arrimer les plans d'urgences existants et de gérer les risques liés à la présence de Métallurgie Magnola sur le territoire, trois municipalités se sont unies avec le producteur de magnésium pour mettre sur pied un Comité conjoint de planification des mesures d'urgences (CCPMU).

Voilà ce qu'a annoncé le coordonnateur des relations avec la communauté de Métallurgie Magnola, M. André Martel.

En construction présentement, l'usine de production de magnésium de Métallurgie Magnola doit débiter ses opérations en juin 2000. Ainsi, les municipalités d'Asbestos, de Danville et de Trois-Lacs, qui sont situées à proximité du complexe, ont mis sur pied le Comité conjoint de planification des mesures d'urgence. Cette démarche a été réalisée de concert avec Métallurgie Magnola.

Selon André Martel, d'autres structures similaires existent déjà ailleurs au Québec. «Des événements majeurs récents qui ont frappé certaines régions de la province tels que les inondations au Saguenay ou la grande tempête de verglas de janvier 1998, qui a particulièrement affecté la population de notre région, ont suscité des réflexions parmi les intervenants du milieu quant à la nécessité d'arrimer les plans d'urgence existants. L'adhésion volontaire de Métallurgie Noranda au programme de gestion responsable de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques est venue renforcer cette nécessité», explique M. Martel.

La mission du CCPMU se divise en quatre volets différents. Le comité vise l'identification des risques et des conséquences d'accidents industriels majeurs potentiels sur le territoire, la gestion intégrée de ces risques, l'arrimage des plans d'urgence et la communication à la population de l'ensemble de ces activités. Dans un premier temps, les activités du comité vont s'articuler autour de la gestion des risques inhérents à la présence de Métallurgie Magnola.

Maire de la municipalité de Trois-Lacs, Mario Pellerin et le chef du personnel, de la santé et de la sécurité de Métallurgie Magnola, Jean-François Gagnon, agiront à titre de co-présidents du Comité conjoint de planification des mesures d'urgence. «La mise en place de ce comité qui opérera sur une base continue résulte de la volonté de tous les intervenants du milieu de s'impliquer activement dans un exercice de gestion responsable à l'égard de toute la population de la région», ajoute M. Martel.

Soulignons qu'outre les représentants des trois municipalités et de Métallurgie Magnola, le comité réunit tous les intervenants du milieu qui sont concernés, dont la Sûreté du Québec, la Sûreté municipale d'Asbestos, le ministère de la Sécurité publique, le ministère de l'Environnement, la Régie régionale de la santé et des Services sociaux, la MRC d'Asbestos, le centre communautaire de santé de la MRC, le service d'ambulance d'Asbestos et les services de protection contre les incendies des municipalités d'Asbestos et de Danville.

Il inclut également des responsables du plan des mesures d'urgence, la compagnie J.M. Asbestos ainsi que des représentants des citoyens. «Il s'agit d'un comité indépendant qui agit toutefois en partenariat avec les industries en place», soutient le coordonnateur des relations avec la communauté.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323

1-800-667-3841

Une leur d'espoir 7 jours 24 heures

Photo La Tribune, Guy Marchand

Une exposition de guitares fabriquées par des luthiers de la région estrienne et de la province ainsi qu'une démonstration faite par des guitaristes professionnels tiendront l'affiche le dimanche 7 novembre au Centre d'Art de Richmond. Parmi les participants on retrouvera Marc Chicoine, Yves Custeau, Paul Stephan, Marc Paradis et Jean Rompré.



Démonstration

En ce qui a trait aux guitaristes qui performeront sur la scène de la salle de concert du Centre d'Art, on retrouvera Blaise Laflamme, Olivier Brousseau, Philibert Bélanger, le Duo Caron-Lacroix, le groupe

Liva, Joey Greco, François Léveillé, Yves Custeau et Marc Paradis. Au programme de cet après-midi de musique, du jazz, du classique, du folk et du rock (hard et metal).

En plus de ces guitaristes aguerris, les gens pourront aussi constater le travail du maître-tambourier Michel Ouellet de St-Adrien de Ham un spécialiste de renom dans la fabrication de djembe, conga et bongo. Un fabricant d'amplificateur à tubes pour guitare sera aussi sur place le 7 novembre.

Cette exposition et démonstration se déroulera de midi à 17 heures au Centre d'Art de Richmond, 1010 rue Principale Nord. Pour plus d'informations, 826-2488.

LA BONNE RAISON...

LES MARCHANDS DU CENTRE-VILLE

vous attendent!

Stationnement municipal gratuit la première heure

CAFÉ-RESTO

CAPPUCCI or

Célébrez l'an 2000 avec nous!

Service de traiteur

- Grand choix de menus
- Service personnalisé
- service de pause-café

COUPON RABAIS

Sandwich Panini + Salade + Café **3⁹⁹\$**

En vigueur jusqu'au 3 décembre 1999, 79, rue King Ouest, Sherbrooke

Venez faire un tour au Café Bistro, vous verrez... il y a de quoi en faire un plat!

79, rue King Ouest, Sherbrooke, 565-3540

Spécialité: RÉUNION D'AFFAIRES

Aucun minimum requis Service rapide pour réunion de dernière minute

LE SALÉSIEEN

C'est dans **Ma Nature**

Viens **DÉCOUVRIR ta nature** au Séminaire Salésien

Un établissement privé d'enseignement secondaire axé sur le développement global des filles et garçons.

Un centre de formation qui se distingue par la dimension humaine de son enseignement et la qualité exceptionnelle de son environnement.

Plus qu'une école, un milieu de vie qui encourage la prise de décision, l'esprit d'initiative et l'apprentissage de l'autonomie.

AUJOURD'HUI

Portes OUVERTES

Le samedi 6 novembre de 13 h à 15 h 30

Le dimanche 21 novembre de 13 h à 15 h 30

Arrivez dès 13 h pour profiter des visites guidées, des séances d'information et des surprises...

Examens D'ADMISSION

Le samedi 27 novembre, à 9 h (pour la 1^{re} secondaire)

Le samedi 4 décembre, à 9 h (pour tous les niveaux)

LE SALÉSIEEN

RENSEIGNEMENTS

Le Séminaire Salésien
135, rue Don Bosco Nord
Sherbrooke (Québec) J1L 1E5
(819) 566-2222
salesien@abacom.com
www.SeminaireSalesien.org

Ne passez pas à côté!

Le seul vrai manufacturier en région!

SANTANA SHERBROOKE

PRIX imbattables

IMPERMÉABLE

Bottes SYLVETTE

Ailleurs 179\$

Prix Santana 109⁹⁹\$

Avec légère imperfection **49⁹⁹\$**

Bottillons HAZEL

Cuir doublé

IMPERMÉABLE

Ailleurs 129\$

Prix Santana 89⁹⁹\$

Avec légère imperfection **39⁹⁹\$**

Bottillons DENISE

Cuir doublé

Ailleurs 125\$

Prix Santana 79⁹⁹\$

Avec légère imperfection **29⁹⁹\$**

Faites vite pour un meilleur choix!

3770, boul. Industriel

Près du Carrefour de l'Estrie

Tél.: (819) 562-2454

Opinions

Partis municipaux

Pour faire suite à l'éditorial de Michel Morin, intitulé *CITES ou l'abc du ridicule*, j'aimerais apporter quelques commentaires, qui sont de nature historique. Je ne veux pas ici revenir sur les propos de M. Morin, puisque j'y souscris entièrement.

Il convient cependant d'élaborer à propos de la présence des formations politiques municipales à Sherbrooke. Ceux et celles qui ont consulté les pages de l'histoire politique savent pertinemment que les partis municipaux n'ont jamais fait long feu dans notre milieu. Afin de le constater, un court et simple rappel historique mérite d'être évoqué.

Vers la fin du règne de Me Armand Nadeau à la mairie, l'Action civique a été formée, c'est-à-dire aux alentours de 1967. Trois ans plus tard, deux partis se sont affrontés lors des élections municipales, soit l'Action civique de Marc Bureau et le Parti sherbrookoise de Marcel Savard. Il est utile de préciser qu'à cette occasion, c'est l'Action civique qui l'a emporté. Ce rendez-vous électoral a cependant été le seul où il a été possible de voir deux partis organisés s'affronter.

Il faut ensuite attendre 1982, pour que le Parti municipal de Sherbrooke (PMS) soit formé autour du maire Jacques O'Bready. Cette formation - sauf deux de ses candidats, dont Bernard Tanguay - a mordu la poussière le jour du vote.

Huit ans plus tard, le Regroupement des citoyens de Sherbrooke - qui a été actif sur la scène municipale entre les années 1970 et le milieu des années 1990 - présente quelques candidats. Deux de ses aspirants au conseil municipal, dont Serge Paquin, voient la fortune politique leur sourire le jour du scrutin.

Notons toutefois que, devant l'échec des formations politiques auxquelles ils avaient adhéré, les conseillers Tanguay et Paquin ont par la suite renoncé à l'étiquette partisane et ont convenu du bien-fondé de siéger comme conseillers indépendants.

Il est donc possible d'affirmer - sans crainte de se tromper - que les partis municipaux ne font guère partie de la tradition politique de Sherbrooke. Toute tentative d'articuler une stratégie en ce sens apparaît comme hasardeuse et garante de lendemains peu prometteurs.

À la lumière de ces considérations purement historiques - et du fait que ce groupe n'était animé par aucun message cohérent - un constat s'impose: le groupe CITES était, dès sa conception, voué à l'échec.

Et les artisans du groupe, en concrétisant leur plan d'action, ont jeté le bébé avec l'eau du bain. Tourner le dos à l'histoire politique, c'est refuser les judicieux conseils, avertissements et enseignements qu'elle peut nous offrir. Les gens de CITES - dont plusieurs sont pourtant des vieux de la vieille en politique sherbrookoise - n'ont pas tenu compte de cet aspect et ils doivent maintenant en payer le prix. Histoire, quand tu nous tiens...

Marc Nadeau
Sherbrooke

La condition physique de nos jeunes

J'ai particulièrement apprécié une entrevue du réseau TVA (mercredi le 3 novembre) dont l'objet portait sur le dossier de l'éducation physique obligatoire à l'école dans la foulée du mouvement PEP qui se veut une sensibilisation de toute la population vis-à-vis la situation vécue actuellement chez plus de 40% de nos jeunes; je crois, bien personnellement, que nous vivons un dérapage de l'importance de l'activité physique bien encadrée à l'école depuis quelques années à ce point tel que les jeunes adolescentes et adolescents du Québec sont de moins en moins en bonne condition physique; nous apprenions cela lors de la publication, en septembre 1998, du document intitulé *Les jeunes et l'activité physique*, situation préoccupante ou alarmante?

L'entrevue a porté principalement sur le fait qu'il s'agit ici d'une véritable préoccupation de Société et qu'il faudra bien, et cela à l'aube du nouveau millénaire, que toutes et tous, éducateurs physiques, animateurs de centres de jeunesse, professionnels de la santé, parents, etc., prennent conscience que la mission de l'école est, entre autres, de préparer le jeune à devenir un adulte responsable de sa santé sinon les coûts engendrés par la négligence à cet effet vont devenir catastrophiques dans les prochaines années... ce qui amènera encore davantage de cou-

tures dans plusieurs secteurs importants pour consacrer les budgets à guérir les malades souvent par leur propre faute de n'avoir su équilibrer leur vie par le développement de saines habitudes; le président de la FEEPEQ soulignait, à juste titre, qu'un tiers de nos impôts sert actuellement à guérir et que nous contribuerons à détruire une génération si nous ne réagissons pas au plus vite.

Parlant de développer de saines habitudes, l'école n'est-elle pas la mieux placée pour ce faire puisque nos jeunes y passent passablement de temps (et je parle ici d'horaires élargi comprenant les périodes de récréation, de périodes réservées aux activités hors-cours après quatre heures.

Ce qui m'a semblé préoccupant en écoutant l'entrevue, c'est la difficulté qu'ont peut-être les éducateurs, actuellement, à se partager un horaire déjà complexe en raison du grand nombre de matières à privilégier comme les mathématiques, les langues, l'histoire, etc. Alors pourquoi ne pas faire preuve de créativité en aménageant des périodes mieux animées par différentes ressources à la disposition des jeunes dans le cadre d'activités sportives. J'ai bien aimé que le président de la FEEPEQ affirme que si nos jeunes devenaient plus actifs une heure par semaine cela pourrait contribuer à l'épargne de plus d'un milliard de dollars annuellement!

L'intervention d'un parent entraîneur a été particulièrement intéressante alors qu'il affirmait que les jeunes de son équipe performaient mieux à l'école parce que plus en forme, mieux concentrés.

Une autre intervention m'a particulièrement plu lorsqu'un universitaire a souligné que beaucoup trop de jeunes étaient laissés à eux-mêmes, sans encadrement, en ce sens que trop souvent il n'y a pas de ressource compétente pour animer, organiser les jeunes via des activités de ligues ou autres.

Je retiens également l'affirmation d'un professeur d'histoire qui soulignait qu'il fallait créer un environnement en utilisant toutes les heures disponibles (récréations, heures du diner, etc.); je suis personnellement convaincu que l'école peut modifier la situation vécue actuellement pour trop de jeunes en y favorisant des éléments propices à l'implication de toutes les ressources vers un meilleur encadrement d'activités physiques qui ne feront qu'améliorer le trop triste bilan de la condition physique de notre jeunesse. Mais, encore ici, il faudra une volonté politique.

Guy Yézina, directeur
Association régionale de Sport étudiant

Une méprise

M. le rédacteur en chef,

Je tiens par la présence à vous présenter nos plus sincères remerciements pour la diligence que vous avez mise à présenter nos doléances pour les terrains de pétanque des aînés.

Ceci dit, je voudrais vous apporter une correction dans le sens que M. Cot-

noir, responsable des parcs, avait une intention réelle de combler nos désirs mais, car il y a un mais, le service récréatif et communautaire a un autre représentant qui s'occupe particulièrement des plateaux. Une rencontre ensemble a permis de comprendre le dilemme et de présenter nos commentaires à qui de droit.

Suite à cette rencontre, je dois dire

que toutes les mesures correctives ont été faites ou en cours de l'être. Si ce n'avait pas été de votre coopération, qui sait quand, nous aurions eu des terrains de pétanque adéquat.

Merci encore à vous et à M. Cotnoir, excusez-nous de notre méprise.

René Labrecque

Privatisation, déréglementation et libéralisation

NDLR: La Tribune publie ci-après la deuxième et dernière partie de la réflexion faite par l'écologiste Pierre Morency au tournant du nouveau millénaire.

Curieusement, au nom de l'assainissement des finances publiques et du zéro déficit, on vend ce qui est rentable (qui voudrait d'un cheval boiteux?) et financé par le public, et l'on continue de supporter les autres: «En fait, la privatisation est souvent le détournement légal des biens publics vers les intérêts privés», de dire Léopold Lauzon (*Privatisation, l'autre point de vue*, 1998).

La déréglementation

Dans un contexte de mondialisation où l'on doit être compétitif, il faut que les gouvernements abolissent toutes les barrières, réglementations ou irritants à la compétitivité des entreprises.

Que dire de l'effort d'harmonisation réglementaire (déréglementation) des gouvernements fédéral et provincial pour faciliter de nouveaux concepts comme l'autorégulation ou l'obligation de résultats? Ce nivellement vers le bas de la réglementation au Québec et au Canada fait, entre autres, que dans le cas du dossier des déchets dangereux, le Québec a connu un accroissement de plus de 500 % du volume de ces déchets en provenance des États-Unis et, d'ailleurs, à des fins de recyclage et de valorisation. Vive le libre-échange!

Obligation de résultats

Des promoteurs canadiens ou américains sur des promesses (plan technique, analyse privée) d'obligation de résultats pourrout bientôt s'implanter n'importe où; ils pourront, si le zonage (industriel) le permet, implanter, parfois sans audience, des technologies de recyclage ou de valorisation tout en ayant bien sûr un programme d'auto-régulation. Comme nous sommes dans un contexte de décentralisation, il reviendra parfois à de petites municipalités de gérer les problèmes qui surviendront et qu'elles n'avaient pas le pouvoir d'éviter. Dans un tel contexte, comment réaliser le développement durable, ce beau concept que l'on a galvaudé?

La déréglementation et la recherche

Les industries et entreprises faisant face à de moins en moins de normes et réglementations et d'obligations, on constate une diminution importante des sommes allouées en recherche et développement dans les milieux industriels et universitaires. Selon Richard Langlois (*Pour en finir avec l'économisme*, 1995): «Des dizaines d'études et de rapports ont souligné l'indolence des entreprises canadiennes et québécoises en matière de recherche et développement et de formation de la main-d'œuvre, sans doute les deux ingrédients les plus importants pour qui aspire à gagner coûte que coûte en cette ère de mondialisation.»

Qui plus est, les milieux universitaires deviennent de plus en plus victimes

d'un manque de financement de l'État. Ils doivent donc se tourner vers l'entreprise privée qui, en échange de subventions, exige de plus en plus un droit de regard sur leurs recherches, allant même jusqu'à imposer un droit de veto sur la publication. Une telle situation met en danger les chercheurs et les résultats de leurs recherches en attaquant de plein fouet la sacro-sainte indépendance intellectuelle des milieux

universitaires indispensables à l'avancement des sciences.

La libéralisation et la déréglementation sont-elles nécessaires à la compétitivité?

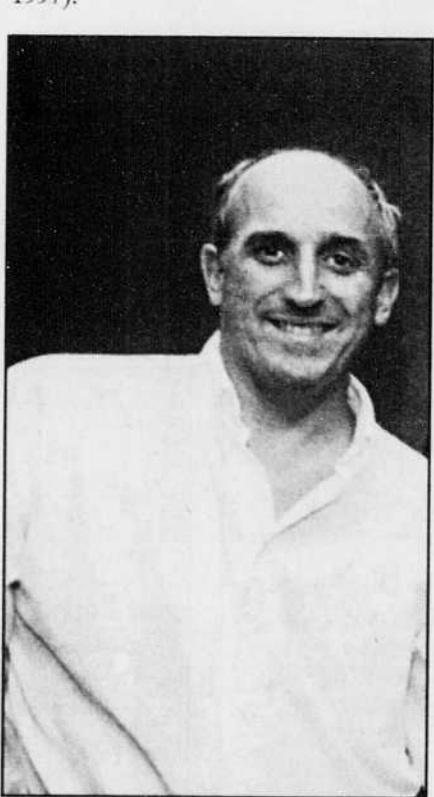
C'est de moins en moins vrai, les derniers touchés étant l'industrie environnementale québécoise elle-même. Dans un rapport choc déposé dans les dernières semaines par la Grappe industrielle en environnement au Ministère Bernard Landry et rendu public dans le quotidien *Le Devoir*, on apprend que depuis 1995, l'industrie environnementale a perdu plus de la moitié de sa main-d'œuvre, soit 5000 emplois. Selon ce rapport, la déréglementation a eu ainsi un effet dévastateur sur cette industrie qui était pourtant dans le peloton de tête des pays de l'OCDE. Le Québec a perdu en fait plus d'une centaine d'entreprises. La réglementation qui est considérée comme un irritant pour la grande entreprise est en réalité le plus puissant générateur de projets, et donc d'emplois, tout en étant une garantie pour la qualité de l'environnement et un incitatif obligatoire dans le domaine de la recherche et du développement.

Cette situation de l'industrie environnementale a aussi eu des répercussions sur la situation financière des laboratoires environnementaux qui, faute de demandes et donc de moyens, ne sont plus en mesure de jouer adéquatement leur rôle.

Selon Michel Dion (*L'éthique environnementale*), l'État a oublié son rôle et ses responsabilités face à la redistribution des richesses collectives, la protection des droits (justice, liberté, démocratie, sécurité) des individus et de la collectivité et la protection de l'environnement. En fait, le phénomène de mondialisation met en péril les souverainetés nationales partout dans le monde. Le pouvoir des banques, des agences de crédit (Moody's, Standard and Poor), des multinationales, du FMI et de la Banque mondiale font que certains États sont littéralement sous tutelle.

Les agences de crédit classent les nations du monde en fonction de la fiabilité de leur crédit. Cette cotation se faisant en fonction des orientations du capital mondial, gare à vous si vous vous égarez! Ainsi, en 1996, le premier ministre social démocrate Persson (Suède), annonce une hausse de l'aide aux chômeurs et aux malades. Immédiatement, Moody's réplique en affirmant dans un rapport que pour stabiliser le budget suédois, il faudrait au contraire faire des coupes supplémentaires dans les programmes sociaux. Dans *La Tribune* de Sherbrooke du 21 août 1999, on annonçait que Moody's abaissait la cote de la Caisse centrale

Desjardins. Est-ce pour activer le démantèlement de cette institution en région pour mieux contrôler le capital par un plus petit nombre? Si la Caisse centrale Desjardins perd ses racines, ne risque-t-elle pas de perdre son âme? C'est une attaque à la souveraineté des nations et à la démocratie (Hans-Peter Martin et Harald Schumann, *Le piège de la mondialisation*, 1997).



Pierre Morency

Chacun pour soi

Ici au Québec, comme partout ailleurs, de fins stratèges ont divisé et brisé la cohésion sociale pour favoriser le «chacun pour soi». On n'a qu'à se rappeler la conférence de 1996 sur le devenir social et économique et le zéro déficit. À ce propos, voyons ce qu'en pense Pierre Desjardins (*On achève bien les chevaux*, 1996): «Il est pour le moins aberrant de penser que 76 personnes réunies à huit clos dans un hôtel de luxe à Montréal aient pu décider à elles seules de l'orientation que doit prendre l'État». On a stratégiquement fragmenté toutes les problématiques auxquelles fait face le citoyen, comme si l'homme était une «matière» qu'on peut fragmenter. On a ainsi fragmenté les ressources, les revendications, la solidarité; on a fragmenté l'homme, ses droits et la démocratie. Par ailleurs, Philippe Engelhard affirme: «Lorsqu'une masse critique de citoyens formulèrent en chœur un non catégorique aux pratiques économiques en cours, nous pourrions instaurer de nouvelles pratiques justes pour un mieux-être de l'humanité» (*La troisième guerre mondiale est commencée*, 1997).

De fait, les Québécois n'ont jamais été aussi consultés en apparence et si peu écoutés et ce, à tous les paliers de gouvernement. Nous avons eu droit en réalité à plus de décrets et de décisions unilatérales qu'à de véritables consultations démocratiques. Pour certains dirigeants, il est important de donner l'impression que les décisions viennent

de la base. Où sont les véritables lieux de débats? J'ai l'impression que l'on a reproduit souvent aussi, à l'échelle locale, ce que l'on reproche aux gouvernements supérieurs. La décentralisation qui devait rapprocher l'État du citoyen est devenue en réalité un déstagement des responsabilités de l'État qui, par certains mécanismes, s'est assuré de minimiser toute réclamation. Le citoyen se retrouve littéralement évacué des lieux de décisions, noyé dans des structures qui, de par leur composition, leur mode de fonctionnement ou leur mode de représentation, ne lui permettent pas de présenter ou de défendre adéquatement ses préoccupations ou ses intérêts. Il nous faut, je le répète encore, rebâtir nos alliances stratégiques, recréer cette solidarité, ciment de la cohésion sociale et du rapport de force, essentielle à tout changement social.

L'inertie

Les groupes sociocommunitaires, environnementaux et syndicaux, de même que les regroupements en santé et en éducation représentent la dernière ligne de défense pour la population en général. Il serait important que les élus locaux, les PME et les milieux universitaires réalisent que ces groupes constituent aussi des alliés importants dans ce combat qui s'annonce. Le discours sur la mondialisation et la déréglementation ne leur apporteront rien à eux non plus.

Au lieu de combattre tout ce qui n'est pas politiquement correct, il serait temps pour chaque milieu de faire une réflexion sur l'avenir de l'humain dans son environnement à l'aube du 3e millénaire. Endurer l'inertie, c'est très tentant: pas besoin de se donner beaucoup de mal pour coller au sol.

J'en ai marre de l'hypocrisie et du mensonge, de la complaisance et du silence, qu'au nom du consensus (souvent en fonction du plus bas dénominateur commun), du partenariat et de la concertation, certains aient oublié leur objectif et leur rôle. Comme si, pour être admis dans certaine structure, il était nécessaire d'adopter le langage et la terminologie. Dorénavant, il faut diluer sa pensée, nuancer, ajuster son argumentation, diminuer ses exigences, alléger ses revendications, se confondre et disparaître dans l'homogénéité de la pensée unique et débilitante. Bien que la concertation, le partenariat et le consensus soient souhaitables comme moyens, ils ne doivent toutefois pas nous faire oublier notre objectif, soit le respect de la personne, et ce, partout dans le monde. Pour réaliser de véritables concertations démocratiques, il faut qu'il y ait de vrais débats publics basés sur la reconnaissance des droits et des différences de chacun et où le citoyen peut s'exprimer. Tous les participants, peu importe leur provenance, acceptent d'échanger et de confronter leurs idées et son prêts à se laisser influencer. Pour être crédible, cet exercice doit déboucher sur des décisions ou actions qui reflètent l'exercice. La concertation ne peut être un exercice pour légitimer une décision déjà prise. A mon avis, la démocratie nécessite une légitimation par un débat en continu.

En cette ère, nous avons vu naître

de véritables caméléons (industriels, universitaires, écologistes) qui à l'intérieur des postes qu'ils occupent se métamorphosent au nom du consensus et du partenariat. Comme dans toute démocratie, la critique, la dissidence et l'opposition sont nécessaires, voire essentielles au processus d'évolution. Il est donc important pour chacun de bien définir son rôle et d'en assumer les responsabilités. Il sera ainsi plus facile de travailler ensemble tout en reconnaissant la nécessité de nos différences et de nos rôles.

Mais que sont donc devenues toutes ces alliances créées voilà quelques années dans lesquelles tous les milieux (de la santé, de l'éducation, sociocommunitaire, syndical) ont uni leurs efforts pour créer un rapport de force assurant la mise en place de notre projet de société. Dans cette guerre de coupure et de rationalisation, on a systématiquement attaqué de plein fouet ceux-là même qui ont enfanté ce projet. On a divisé les secteurs, appauvri les organismes et décentralisé. On a littéralement démantelé la vie associative, brisant du même coup le tissu social qui les unissait. Cette situation a provoqué des guerres fratricides pour l'obtention de financement. Nécessité ou stratégie, la marge n'est pas grande, question de diviser pour régner. Loin de moi l'idée de ne pas reconnaître l'effort colossal des groupes sociaux communautaires et bénévoles du Québec face au démantèlement systématique de nos structures sociales. Avec peu, ils ont fait beaucoup sinon l'impossible. Loin de moi aussi l'idée de décourager le citoyen et de prétendre que tout virage est impossible. Bien au contraire! Je pense plutôt que ce texte constitue une dénonciation et un refus catégorique de ce qu'on nous impose comme citoyen. Je refuse, convaincu qu'il est de mon devoir de joindre ma voix à tous ceux qui dénoncent ce que j'appelle ce dérapage démocratique de notre société. Un refus de l'injustice, de l'inégalité, de la violence, de la pauvreté et de l'exclusion sous toutes ses formes.

Aujourd'hui, il faudra beaucoup plus de courage et d'esprit critique pour remettre en question ce qui nous a été imposé. En tant que citoyen engagé et militant depuis plus d'une vingtaine d'années, d'abord dans les groupes sociocommunitaires puis écologiques, j'ai l'intime conviction que tous nos combats isolés pour une société meilleure ne font que nous éloigner davantage de nos objectifs si nous ne commençons pas par rebâtir ou consolider nos alliances stratégiques.

Le Québec à l'image du reste du monde se dirige vers le plus grand déficit démocratique de son histoire. Il nous faut rétablir nos alliances stratégiques et redéfinir un projet de société qui nous rassemble. Il nous faut reprendre la parole. Enfin, à tous ceux qui se demandent encore quoi faire, je vous réponde en citant une formule bien connue: «Engagez-vous qu'ils disaient!»

À vous la parole.

par Pierre Morency

L'auteur est vice-président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Centre de formation Morilac à Windsor

Un bon moyen de prendre confiance en soi

Sylvie PION

Windsor

Confrontés à des écrits indéchiffrables, incapables de remplir une demande d'emploi ou un rapport demandé par l'employeur. Voilà quelques-unes des problématiques rencontrées par les personnes qui ne maîtrisent pas totalement la lecture et l'écriture. Elles doivent régulièrement composer avec les préjugés. Visant de meilleurs emplois et conditions de travail, des gens décident de retourner sur les bancs d'école et d'en parler.

C'est le cas de quelques membres du groupe inscrits en formation de base, au Centre de formation Morilac à Windsor, connu également sous l'appellation alphabétisation.

Enseignante au Centre de formation Morilac, Johanne Milot précise que le groupe réunit 13 personnes de niveaux différents. « Cette formation se divise en quatre étapes, dont la première pour les personnes qui ne savent ni lire ni écrire. Dans notre groupe, les gens sont en moyenne à l'étape trois. Ils savent lire et écrire, mais éprouvent

des difficultés au niveau de l'écriture. J'adapte alors l'enseignement selon les besoins et prend l'étudiant avec ses forces et ses difficultés. »

Membre du groupe, Pierre Badeau a décidé de s'inscrire sur un coup de tête. La première semaine, il n'était pas certain d'avoir fait le bon choix. Ayant quitté l'école il y a 22 ans, M. Badeau travaille fort pour atteindre son but, obtenir un diplôme d'études professionnelles à titre de machiniste industriel. Il avoue partir de loin. « Avant, je n'écrivais pas, je demandais à ma femme de le faire pour moi. J'avais de la difficulté à remplir une demande d'emploi. C'était du jargon pour moi! Quand j'ai commencé ici, l'enseignante ne pouvait pas lire ce que j'avais écrit. Enfant, à l'école, je n'étais pas le plus brillant. Pour moi, il y avait donc des frontières à abattre. Les gens ont les mêmes craintes. On se dit je vais faire rire de moi ou me faire traiter d'imbécile. Toutefois, on ne fait pas rire de nous, les profs sont sympathiques et sont là pour nous aider. Quand je sortirai de l'école, j'aurai une quarantaine d'années, mais il m'en restera une vingtaine à travailler et à aimer cela. »

Marcel Arsenault vise également l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles, mais en soins infirmiers. Après avoir quitté l'école et occupé des emplois dans des usines, il désire trouver un emploi mieux rémunéré. « Même si je n'avais pas fait de longues études, je m'étais toujours arrangé, mais il y a une différence entre vivre et survivre. J'ai maintenant un enfant et ça prend plus pour vivre. Quant à moi, la lecture va très bien, mais du côté de l'écriture, il y a des fautes à corriger. »

Isabelle Côté et Mélanie Lapointe effectuent un retour aux études pour

apprendre à écrire correctement et visent un métier. « J'ai arrêté les études en secondaire 3. J'étais capable de lire, mais j'écrivais comme je pense. J'ai décidé de retourner aux études pour faire mon secondaire 4 et un d.e.p., soit comme fleuriste ou pâtissière. Mes parents ont cessé l'école en deux ou troisième année, je n'ai donc pas reçu d'aide, enfant, pour faire mes devoirs. J'ai deux enfants de 6 et 4 ans et je voulais les aider », déclare Isabelle Côté.

Ayant oeuvré 12 ans chez H.H. Brown, Jean-Gilles Nadeau veut compléter ses études pour se diriger en ébénisterie.

« J'ai cessé l'école en secondaire 4. J'étais inspecteur de chaussures et on m'a donné la chance d'obtenir un métier, il était grand temps d'y penser. Je suis venu pour l'évaluation, je savais lire et écrire, mais je faisais des fautes, surtout les verbes. Ici, on travaille fort. »

Tous s'entendent pour dire que l'ambiance en classe favorise l'apprentissage. « J'aime cela, même si des fois c'est dur. Je ne me décourage pas, car ce que j'aime, c'est que Johanne prend le temps de s'asseoir avec nous et d'expliquer. On s'aide entre nous », soutient Mélanie Lapointe.

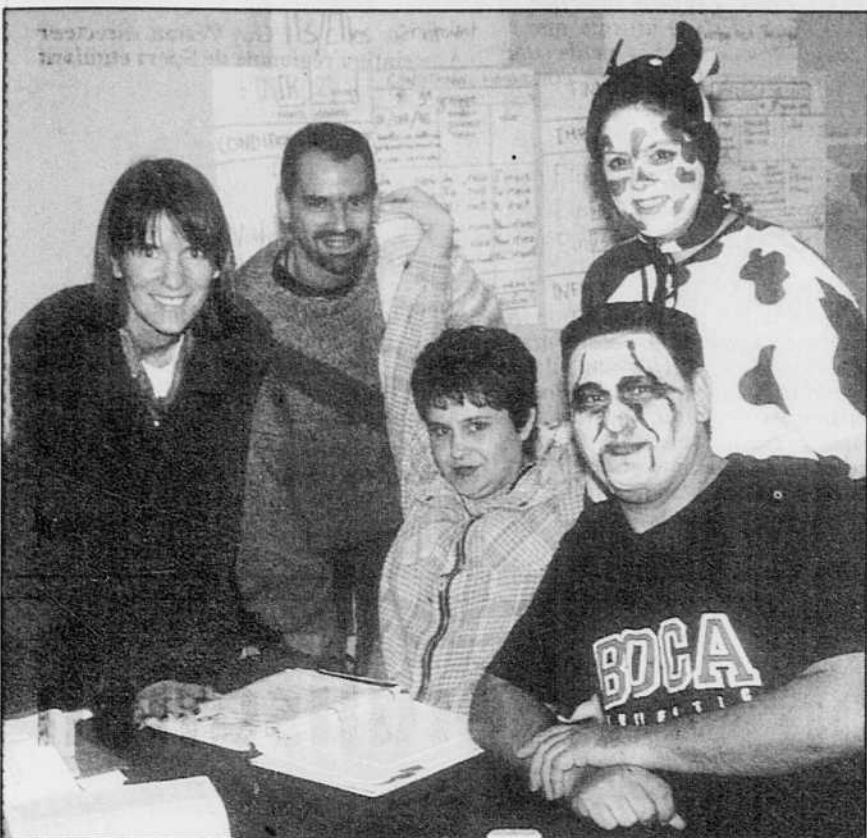


Photo La Tribune, Sylvie Pion
L'enseignante Johanne Milot est entourée d'Isabelle Côté, de Pierre Badeau, Jean-Gilles Nadeau et Mélanie Lapointe.

La CSBF veut garder la gestion du transport scolaire

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

Dans le débat en cours sur un éventuel transfert du transport scolaire aux MRC, la Commission scolaire des Bois-Francs (CSBF) unit sa voix à celle des 60 autres commissions scolaires membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour dénoncer les intentions des MRC de négocier avec le gouvernement sur la facture de 355 millions \$ que les municipalités devront continuer d'absorber.

La CSBF est solidaire du mandat donné au président de la FCSQ, André Caron, lors d'une assemblée spéciale des présidentes et présidents des commissions scolaires, de participer à la négociation sur le pacte fiscal avec pour objectif que les commissions scolaires conservent la gestion du transport et des bâtiments scolaires.

L'appui de la commission scolaire à la FCSQ vise à sauvegarder un service de transport scolaire efficace et sécuritaire pour les élèves, d'éviter une situation chaotique et une augmentation importante des coûts de service advenant le cas où le gouvernement faisait l'erreur de briser ce qui va bien uniquement parce que la subvention au transport scolaire et la facture des municipalités se ressemblent.

La CSBF est convaincue, comme les autres commissions scolaires du Québec et de plus en plus d'analystes, que le gouvernement ferait une erreur irréparable s'il tombait dans le piège de confier à 96 MRC le financement par la taxe foncière et l'organisation du transport scolaire pour 72 commissions scolaires.

Les étiquettes
de Noël
pour m'aider
à guérir! 1999



LEUCAN

Association pour les enfants atteints de cancer



Mtl: (514) 731-3696 • Qué.: (418) 654-2136
1-800-361-9643



L'hiver s'en vient

SOYEZ PRÊT POUR L'HIVER
29.95

Plupart des véhicules

- Lubrification, huile et filtre (jusq'à 5 L d'huile FORMULA 1)
- Permutation des 4 roues
- Vérification des systèmes d'échappement, de freinage, de refroidissement et électrique; appoint des liquides... et plus!

Frais pouvant être exigés pour la récupération de produits automobiles usés. Détails en magasin.

EN PRIME!
avec ce service



Trousse d'urgence

Comprend : couverture, lampe de poche, poncho de pluie, trousse de premiers soins 19 pièces, etc.! (Prix courant au détail de 9,99\$) 09-1607-4

Le magasin du service auto du Canada



OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 26 NOVEMBRE 1999.

SHERBROOKE
1850, rue King Ouest
566-1161

FLEURIMONT
1645, rue King Est
566-5993



www.canadantire.ca

Payez moins... pour en avoir plus!

La nouvelle SEPHIA 2000



- Modèle LS : nombreuses autres caractéristiques ajoutant au luxe et à la commodité
- Ceintures AV ajustables en hauteur
- Aménagement intérieur de base de qualité
- Ceintures à 3 points d'ancrage
- Plus spacieuse que la plupart des modèles-clés de la concurrence
- 1,8 L, 16 soupapes, 4 cyl., DACT, 125 chevaux
- Pare-chocs à absorption d'énergie
- Plus de puissance que les modèles Civic, Corolla et Escort comparables

- Roulement en douceur, maniabilité supérieure
- Deux coussins gonflables
- Plus de dégagement aux jambes et aux épaules que dans les modèles comparables de la concurrence
- Verrous de sécurité à l'arrière
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Empattement de 2,56 m (100,8 po) parmi les plus longs de sa catégorie
- Poutrelles d'acier dans les portières
- Structures déformables AV et AR

12 995\$*

ou
199\$ 0\$ comptant
par mois** 0\$ transport
0\$ préparation

La nouvelle SPORTAGE 4X4 2000



- Plus de puissance que la Cherokee SE et les modèles 4 portières des Vitara JX et RAV 4
- 2 l, 16 soupapes, 4 cyl., DACT, 130 chevaux
- Structures déformables AV et AR
- Rayon de braquage de 10,6 m (34,8 pi) moins que les RAV4 et le Suzuki Vitara
- Empattement de 2,6 m (104,5 po) plus long que tout autre modèle clé de la concurrence
- Dégagement jambes : 113 cm (44,5 po) plus que tous les compétiteurs. 12,7 cm (5 po) de plus que le RAV4 4 portes
- Châssis à échelle

- Glaces, verrouillage et rétroviseurs électriques
- Poutrelles d'acier dans les portières
- Verrous de sécurité
- Suspension à ressorts hélicoïdaux
- Moyeux autobloquants facilitant le passage entre 2 RM et 4 RM
- Cuir en option
- Deux coussins gonflables AV et un coussin aux genoux du conducteur

20 995\$*

ou
319\$ 0\$ comptant
par mois** 0\$ transport
0\$ préparation

KIA

KIA SHERBROOKE

4290, boul. Bourque, Rock Forest, 563-3737
(adjacent à Sherbrooke Nissan)

Enfin la qualité
accessible à tous!

